Rythmes scolaires : “Si des maires ne font pas, les préfets le feront à leur place.” (MàJ vidéo)

01/09/2014 à 13h40

Toutes les écoles publiques devront appliquer la réforme des rythmes scolaires et “aucune exception” ne sera tolérée, a réaffirmé dimanche 31 août la ministre de l’Education nationale Najat Vallaud-Belkacem.
La loi s’appliquera partout et il n’y aura pas d’exception. Il relèvera des élus locaux que les choses se passent bien”, a affirmé la ministre, interrogée dans le journal de TF1.
“Je ne nie pas qu’il puisse y avoir des difficultés (…) Toute réforme entraîne des frottements ici ou là parce qu’il faut s’adapter au changement”, a admis la ministre, tout en rappelant la nécessité de cette réforme.
“Je serai à l’écoute pour que les choses se passent au mieux. Mais je le dis, il y a une obligation scolaire, il faut que les communes respectent la loi et nous ne tolèrerons aucune exception. La loi s’appliquera. Si ce ne sont les maires qui l’appliquent, alors ce seront les préfets”, a-t-elle insisté…
Le nouvel obs

Les chantiers de l’éducation de Najat Vallaud-Belkacem sur WAT.tv